



Retraité travaillant pour une autre personne

Par **Bali**, le **07/08/2008** à **15:05**

Bonjour,

Un homme retraité nettoie ma cage d'escalier, seulement le contrat n'est pas à son nom mais au nom de sa femme qui elle travaille (je ne sais pas le nbr d'heure) .Ce qui me gene c'est qu'aucune n'assurance le garantie en cas d'accident de plus il est retraité et donc perçoit des alloc retraite sans oublier que ca femme travaille à temps plein.

Ma question est est ce que cela constitue une fraude?

Merci